

COMMUNE
DE
ANDERLUES

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 29 mars 2007 à 19 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

ORDRE DU JOUR

1. Comité de concertation commune CPAS
2. Sécurité civile – arrêté du Gouverneur fixant le solde de tarification année 2006
3. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal et tableau de préséance - Approbation
4. Centre culturel : Compte et bilans 2006 - Approbation
5. Centre culturel : Budget 2007 - Approbation
6. Plan de prévention de proximité : Evaluation 2006 et rapport financier - approbation
7. Marchés publics : Acquisition de matériel informatique – Décision
8. Marchés publics : Acquisitions diverses – Décision
9. Mise à disposition de la commune de 2 serres rue de la Folie - Prolongation
10. Travaux : Programme triennal 2007/2009 - Décision
11. Travaux d'entretien de différentes voiries exercice 2005 – avenant n°1 – Approbation
12. Finances : Dotation 2007 à la zone de police Anderlues / Binche – Décision
13. Finances : Désaffectation et vente d'un véhicule Mercedes et un véhicule Renault R4 – Décision
14. Taxes : création ou modifications des règlements taxes sur les night shops – exhumations – immeubles inoccupés – 2007/2011 – Décision
15. Patrimoine : Aliénation de plusieurs parcelles de terrain communal – Décision
16. Rapport Urbanistique et Environnemental de la ZACC « Taillette/Jonas » - Approbation
17. Désignation des délégués dans les différentes intercommunales et associations où l'application de la clef d'Hondt est requise – Décision